

Plan de Prévention des Risques Inondation et Coulées de Boue de la Vallée de l'Oise entre Aisonville et Mondrepuis

Commune de Tupigny

Carte de zonage réglementaire

Vu par arrêté
en date du 27 janvier 2015
Pour le Préfet et par délégation,
Le chef de S.I.D.P.C.



Valérie GÄRBERI

Date: Dec. 2012
Copyright: S.I.D.P.C.
Cartographie: ENUPR
document: PPR-AISONVILLE-MONDRÉPUS-ZONAGE-REGLEMENTAIRE-ZR-TUPIGNY

Echelle : 1/10 000

RISQUE INONDATION

- Zone "rouge foncé" d'inondation par débordement de rü
- Zone "bleu foncé" d'inondation par débordement de rü
- 100.0 Cotes de crue centennale

RISQUE RUISSELLEMENT, RAVINEMENT ET COULÉES DE BOUE

- Zone "rouge clair"
- Zone "bleu clair"

